

IPAF ELEVATION SWITZERLAND 2022

PDS SUISSE / IPAF ELEVATION SWITZERLAND 2022 TERMES & CONDITIONS

Les présents termes et conditions s'appliquent au **PDS Suisse / IPAF Elevation Switzerland 2022** (ci-après « l'événement »), qui se tiendra le **22.09.2022** à 6500 Bellinzona. Cet événement est organisé par IPAF. L'inscription est gérée par IPAF, Moss End Business Village, Crooklands, Cumbria LA7 7NU, Royaume-Uni.

Inscription

Les participants s'inscrivent à l'événement via www.ipaf.org. Le règlement se fait en CHF uniquement par carte bancaire ou par facturation lors de l'inscription. Les frais réglés par les participants couvrent tous les éléments de l'événement, y compris l'admission et les rafraichissements, sauf indication contraire.

Confirmation de l'inscription

Une confirmation d'inscription sera envoyée à chaque inscrit dès réception du règlement.

Changement de participants

Les organisations/entreprises peuvent modifier le nom des personnes pour leur réservation jusqu'à trois jours avant le début de l'événement, sans frais.

Politique d'annulation - Annulation par le participant

Les participants peuvent annuler leur inscription jusqu'à un mois avant la date de début de l'événement. Jusqu'à cette date, les règlements d'ores et déjà réalisés seront remboursés (dans la limite du montant versé par les participants). Toutefois, des frais de CHF 50.- seront facturés afin de couvrir les frais administratifs et bancaires. Les remboursements seront gérés après la tenue de l'événement.

En cas d'annulation moins d'un mois avant l'événement, un remboursement de 25% sera fait.

En cas d'annulation moins d'une semaine avant l'événement, ou si la personne ne se présente pas, aucun remboursement ne sera fait.

Politique d'annulation - Annulation par l'organisateur

Si l'organisateur annule l'événement pour quelque raison que ce soit, autre que cas de force majeure, les participants se verront rembourser leurs frais d'inscription. Toutefois, les remboursements seront limités au montant versé par les participants. L'organisateur ne peut être tenu pour responsable en cas de perte ou de frais encourus par les participants des suites de l'annulation.

Si l'organisateur annule, décale, ou déplace l'événement pour cause d'incendie, inondation, émeute, tremblement de terre, soulèvement de population, décisions prises par les autorités nationales et/ou locales, conditions météorologiques, grève, blocage, perturbations d'employés, explosions, sabotage, accident, terrorisme, guerre, cas de force majeure, ou toute autre cause ou conséquence ne relevant pas de l'organisateur, aucun remboursement ne sera fait. Les participants renoncent à demander des dommages et intérêts dans ces cas-là.

Certificat de participation

Un certificat de participation sera remis après l'événement. Les certificats ne seront remis qu'aux participants qui auront rempli de formulaire de satisfaction via l'appli de l'événement (un exemplaire papier sera disponible sur demande) et réglé leur participation.

IPAF ELEVATION SWITZERLAND 2022

Marketing & RP

En participant à l'événement et aux activités qui y sont liées, à l'instar de la session de networking, vous autorisez IPAF et les médias partenaires à utiliser des photographies et/ou des images de vous prises lors de l'événement, à des fins promotionnelles et de marketing, y compris sur les réseaux sociaux. Si vous réservez pour le compte d'une personne tierce, vous confirmez avoir obtenu son accord concernant cet aspect des termes & conditions.

Merci de bien lire les termes et conditions. En renvoyant le formulaire d'inscription, vous acceptez les termes et conditions générales susmentionnés.